



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Conseil d'établissement

Date: Lundi 8 juin 2020
Endroit: Visioconférence
Heure: 18h

Présences : Pierre-Yves Bernard, Nicole Gélinas, Marc-André Lahaise, Marie-Mousse Laroche, Pascal Héon, Laurence Pilon, Julie Blanchette, Erick Laperrière, Chantal Payette

1. Ouverture de l'assemblée
L'assemblée est ouverte à 18h05.
2. Vérification du quorum
Le quorum est atteint.
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
L'ordre du jour est adopté.
4. Présentation du procès-verbal du 14 mai 2020
Le procès-verbal est adopté.
5. Mot du technicien en service de garde
L'inscription se poursuit via Mozaik. Pour l'instant 90% de la clientèle est réinscrite. Pour les autres, un envoi papier sera fait.
Des chèques ont été envoyés aux parents qui ont demandé d'être remboursés pour les frais en trop. Pour les autres, un crédit sera appliqué l'année suivante.
Quelques éducatrices (5-6) ont manifesté le désir de quitter pour se rapprocher de leur lieu de résidence ou pour avoir plus d'heures. Elles avaient jusqu'à aujourd'hui 8 juin pour s'inscrire au changement de poste.
6. Mot de la direction

Points d'information

6.1. Organisation scolaire 2020-2021





Il y a toujours eu 18 groupes à Paul-Bruchési. Comme il n'y aura pas de groupe de 3-4 l'année prochaine, une 4^e maternelle sera ajoutée pour arriver à 18 groupes.

Une réflexion est à avoir pour l'année prochaine, c'est-à-dire d'aviser à l'avance les parents de maternelle pour les informer que leur enfant pourrait être scolarisé dans une autre école du quartier. Est-ce qu'une demande pourrait être faite pour l'utilisation du rez-de-chaussée de l'annexe pour y mettre par exemple le préscolaire?

6.2. Services aux élèves 2020-2021

Sera traité au point budget

6.3. Calendrier scolaire

Le calendrier a été présenté au CÉ.

6.4. Bilan projet éducatif

Ce bilan sera fait au mois de septembre.

6.5. Comité consultatif transitoire du centre de services scolaire

Pour les parents, Marc-Etienne Deslauriers a été élu. Pour les enseignants, personne n'a été élu et pour la direction, Eric Dionne.

Points de décision

6.6. Budget 2020-2021 Pro forma (adoption)

Pour les services aux élèves : psychoéducation 3 jours, orthophonie 1 jour, orthopédagogie : 2 personnes temps plein et technicien en éducation spécialisée 3 jours (perte d'une journée par rapport à l'année précédente).

La tâche d'entretien ménager change puisque perte de l'annexe : 1 concierge temps plein de jours et 4 soirs semaine pour une tâche de 1.8.





Le CÉ a adopté à l'unanimité une résolution qui refuse le présent budget car le CÉ demande plus d'investissements pour les services aux élèves et pour l'ajout d'espace afin de pouvoir scolariser tous les élèves du quartier.

6.7. Fournitures scolaires et matériel éducatif

La plupart des niveaux ont privilégié l'achat groupé de matériel périssable ce qui est très intéressant pour les parents puisque cela diminue les coûts. Le CÉ approuve les listes de fournitures scolaires et de matériel éducatif.

6.8. Code de vie

Les enseignants ne souhaitent pas modifier les règlements du code de vie cette année, autre que pour le règlement de la butte puisqu'elle a disparu. Les parents mentionnent aimer le code de vie et les billets de fierté donc ne souhaitent pas apporter de modification pour l'année prochaine

6.9. Plan de lutte (bilan et actualisation)

Le bilan sera fait en septembre. Le plan de lutte sera revu par le CÉ en septembre.

6.10. Entrée progressive au préscolaire

Il n'y a pas eu de bienvenu à la maternelle au mois de mai pour permettre la formation des groupes. Les enseignantes se questionnent sur la manière de faire l'entrée au mois de septembre.

6.11. Transfert du fonds 4 au fonds 9 (s'il y a lieu)

Remboursement aux parents pour les activités. Une décision sera prise par courriel.

7. Fondation Paul-Bruchési de Montréal

Question pour le terrain multisport, la fondation devra rembourser le fond 4.





8. Objectifs du C.É. 2019-2020

8.1. Suivi de la construction du nouveau gymnase

Construction de bancs le long de la clôture.

8.2. Sécurité aux abords de l'école et de l'annexe

8.3. Suivi sur la fermeture de la rue De Lanaudière

Contact avec la paroisse : la paroisse a mentionné le fait qu'ils étaient très déçus d'avoir investi autant de temps pour préparer la venue des enfants sur le terrain en raison de la construction du gymnase mais que cela n'a pas servi. Le personnel de l'église a mentionné le fait qu'il trouvait que l'école lui demandait beaucoup mais redonnait peu. Ils ne sont pas contre le projet de fermeture mais, ils ont des réserves puisque des places de stationnement importantes seront perdues pour eux. La direction, Mme Gélinas et M. Héon vont communiquer avec le secrétaire de l'église pour continuer cette discussion. Mme Laroche a reçu la lettre d'appui de la Maison d'Aurore. Ces lettres (école, CPE et maison d'Aurore) seront envoyées aux élus avant la fin de l'année scolaire.

8.4. Plan vert

Ce point n'a pas été traité

8.5. Capacité d'accueil

Ce point n'a pas été traité

8.6. En route vers le centième

La réflexion sera reprise à l'automne.

8.7. Réflexion sur notre école et l'école publique

Un parent mentionne le fait que la situation actuelle sensibilise les parents au travail des enseignants. Il est par contre décevant de voir que ce travail n'est pas remarqué au niveau gouvernemental. Proposition d'un objectif pour le CÉ l'an prochain pour valoriser les profs et éducatrices de Paul-Bruchési.

9. Mot des enseignants

Le CÉ est informé du départ de l'enseignant de musique, Marc-Antoine, pour une autre école. Le CÉ lui transmet ses remerciements pour son bon travail et lui souhaite bonne chance dans la suite de son parcours.

10. Correspondances

Aucun dépôt de correspondance

11. Points divers

Le CÉ transmet sa gratitude à tout le personnel de l'école pour tout le travail accompli dans les derniers mois dans cette situation extraordinaire.

Discussion sur l'organisation de la fête des finissants.

12. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 20h52.

